



## LES AMIS DE LA NON-MAISON

---

Centre d'art fondé par Michèle Cohen à Aix-en-Provence, LA NON-MAISON investit un lieu mythique parisien, l'ancien atelier de Georges Braque, Villa de Guelma dans le 18ème arrondissement.

La Non-Maison accueillera en résidence des artistes et chercheurs en histoire de l'art dans un format intimiste. Le projet est conçu comme un laboratoire de recherche, avec une riche programmation de conférences, expositions et événements. L'enjeu est de redonner vie à un lieu historique appartenant au patrimoine culturel français.

Les Amis de La Non-Maison forment un cercle de passionnés d'art, curieux ou amateurs. Les membres bénéficient d'un accès privilégié au programme de La Non-Maison et de rendez-vous exclusifs avec les résidents tout au long de l'année.



ACCOMPAGNER LES ARTISTES ET CHERCHEURS

SOUTENIR LA CRÉATION CONTEMPORAINE

CRÉATION D'UN ATELIER JEUNE PUBLIC LES CRITIQUES D'ART EN HERBE

## LES AVANTAGES

Visite guidée privée de la Villa de Guelma et de l'atelier

Accès gratuit et privilégié en avant-première aux vernissages des expositions, remise du Prix, etc.

Invitations personnelles aux événements de la programmation (conférences, discussions, expositions...)

Participation au Cocktail annuel privé des Mécènes

Visites privées des expositions présentées par leur commissaire

Visites exclusives d'ateliers d'artiste / collections privées / expositions dans des institutions culturelles partenaires

Catalogue d'exposition offert

Rendez-vous privilégiés / rencontre avec les résidents

Accès gratuit à un atelier « Les critiques d'art en herbe » (moins de 7 ans) pour les enfants des membres

	AMI / JEUNE AMI	BIENFAITEUR	DONATEUR	GRAND DONATEUR
Visite guidée privée de la Villa de Guelma et de l'atelier	✓	✓	✓	✓
Accès gratuit et privilégié en avant-première aux vernissages des expositions, remise du Prix, etc.	✓	✓	✓	✓
Invitations personnelles aux événements de la programmation (conférences, discussions, expositions...)	✓	✓	✓	✓
Participation au Cocktail annuel privé des Mécènes	✓	✓	✓	✓
Visites privées des expositions présentées par leur commissaire		✓	✓	✓
Visites exclusives d'ateliers d'artiste / collections privées / expositions dans des institutions culturelles partenaires			✓	✓
Catalogue d'exposition offert			✓	✓
Rendez-vous privilégiés / rencontre avec les résidents				✓
Accès gratuit à un atelier « Les critiques d'art en herbe » (moins de 7 ans) pour les enfants des membres				✓

Pour plus d'informations : [lanonmaison@gmail.com](mailto:lanonmaison@gmail.com)

## ADHÉSION

JEUNE AMI (-26 ANS) .....	60 €
AMI .....	100 €
BIENFAITEUR .....	350 €
DONATEUR .....	800 €
GRAND DONATEUR .....	1500 €

## DÉDUCTION FISCALE

- La réduction d'impôts pour les particuliers est égale à 66 % des dons versés aux œuvres ou aux organismes d'intérêt général dans la limite de 20% du revenu imposable.
- La réduction d'impôts pour les personnes morales est à hauteur de 60% du montant figurant sur le reçu fiscal, dans la limite annuelle de 0,5% du chiffre d'affaires.